

Economie verte : appliquons en Suisse ce que nous attendons de la communauté internationale

En 1992, à Rio, la communauté internationale convenait d'un programme d'action pour le développement durable, l'Agenda 21. Il y a vingt ans déjà. En juin prochain, chefs d'Etats et délégations se réuniront à nouveau au Brésil pour la conférence Rio + 20. Il s'agira de faire le point sur le travail accompli et de renouveler l'engagement des Etats en faveur d'un développement qui permette aux générations futures de subvenir à leurs besoins.

Les deux thèmes prioritaires de Rio + 20 seront la gouvernance durable et l'économie verte. Ce dernier thème n'est pas dû à un effet de mode. Il nous renvoie aux difficultés que nous éprouvons à appliquer les principes du développement durable du fait des dysfonctionnements de notre économie. Celle-ci fonctionne en effet comme si nos ressources étaient sans limites. Les coûts abyssaux des dégâts environnementaux générés par nos activités ne sont pas répercutés sur le prix des biens et des services, ni celui de la finitude d'une grande partie des matières premières que nous exploitons. On assiste dès lors à la surexploitation et au gaspillage de nos ressources. Dans ce contexte, les politiques axées sur le traitement des pollutions et sur la protection de l'environnement atteignent leurs limites. C'est la manière même dont nous exploitons la nature et les matières premières qui doit être repensée globalement, afin d'en assurer une gestion responsable. De fait, la gestion durable des ressources naturelles, qui concerne principalement nos activités économiques, est devenue un enjeu décisif du développement durable.

C'est à ce défi que l'économie verte est censée répondre. Mais de quoi parle-t-on exactement ? Pour certains, l'économie verte se limite au secteur des technologies propres ou aux énergies renouvelables. Pour d'autres, l'instauration d'une économie verte exige une réforme structurelle et à long terme de l'ensemble de l'économie, qui doit désormais parvenir à répondre aux besoins des consommateurs dans les limites des ressources dont nous disposons. La Suisse, qui vient de remettre sa proposition pour les délibérations de Rio + 20, va dans ce sens. Elle affirme qu'il ne peut y avoir d'avenir durable que si l'économie parvient à déconnecter la consommation des ressources de la croissance du bien-être. Dans sa proposition pour Rio +20, la Confédération propose à la communauté internationale une feuille de route pour l'économie verte. Celle-ci devrait formuler une vision et des objectifs communs, ainsi qu'un calendrier pour les mettre en oeuvre. Il s'agira aussi de proposer un éventail d'instruments ad hoc et de mettre en commun les bonnes pratiques.

A ce jour, la Suisse n'applique cependant pas sur son propre territoire les mesures qu'elle demande à la communauté internationale d'adopter. Plutôt qu'une stratégie cohérente en faveur de l'économie verte, le Conseil fédéral s'est limité jusqu'ici à présenter six domaines d'interventions hétéroclites. Il veut améliorer l'efficacité dans les technologies de l'information et de la communication, mieux informer les consommateurs sur l'impact environnemental des produits, éviter les incitations fiscales négatives, compléter le PIB avec d'autres indicateurs de bien-être et examiner l'impact sur les ressources des nouveaux actes législatifs. Le sixième domaine d'intervention, le Masterplan Cleantech, qui vise à positionner la Suisse comme leader dans le domaine des technologies vertes, est plus abouti et a d'ores et déjà été mis en consultation. Mais certains le rejettent déjà, considérant qu'il relève de la politique industrielle. Un autre axe prometteur a été annoncé tout récemment avec la réforme écologique de la fiscalité. Mais on n'en sait encore très peu et des votes récents du parlement, comme son refus d'une taxe CO2 sur l'essence, laissent penser qu'une telle réforme n'ira pas de soi.

Le Conseil fédéral doit dès lors redoubler d'efforts s'il souhaite mettre en oeuvre dans ses propres frontières une politique cohérente en faveur de l'économie verte. Au niveau national, il sera d'ailleurs confronté prochainement à l'initiative des Verts pour une économie verte. Celle-ci vise à introduire dans la Constitution un objectif clair, avec la réduction de l'empreinte écologique de la Suisse à une seule planète d'ici à 2050. Pour y parvenir, notre économie doit apprendre à revaloriser un maximum de matériaux, émissions ou déchets dans de nouveaux cycles de production, conformément aux principes de l'écologie industrielle. L'initiative oblige le Conseil fédéral à se fixer des objectifs opérationnels et à en vérifier la mise en oeuvre tous les quatre ans. Elle propose enfin un éventail d'instruments allant du renforcement de la recherche aux prescriptions dans le domaine de l'efficacité énergétique et matérielle, en passant par les incitations fiscales. Ces demandes vont très exactement dans le sens des propositions du Conseil fédéral à la communauté internationale dans le cadre de Rio

+ 20. Les Verts en sont convaincus, la Suisse doit commencer par appliquer chez elle ce qu'elle demande aux autres de mettre en œuvre. Question de crédibilité et de cohérence.

Adèle Thorens Goumaz, pour publication dans Le Temps début 2012